

Réunion du conseil Municipal du 25 Novembre 2014 à 20h00

Présents : M. PECHO Jean, VALOIS Éric, D'HEYGERE Pascal, METAIS Joël, LIEURE Patrice, MARION Thierry, LE CAM Philippe, Melle CONTY Rosemonde, Mmes CORNET Roselyne, BEAUVOIS Isabelle

Absent excusé : M. VERCOUTERE Marc

1 - **Approbation de la séance du 16 Septembre 2014** : La séance du 16 Septembre 2014 est approuvée à l'unanimité.

2 - **Décision modificative TVA** : Au vue de pouvoir récupérer la TVA sur la facture Basse tension SDEL il est nécessaire d'ouvrir des crédits budgétaires comme suit :

21534 - 041 + 20 408.48€

2762 - 041 - 20 408.48€

3 - **Décision modificative SDEL** : Afin de régler la facture SDEL pour l'extension de l'éclairage public il est nécessaire d'ouvrir des crédits budgétaires comme suit :

61523 - 3 639.00€

023 + 3 639.00€

021 + 3 639.00€

21534-122 + 3 639.00€

4 - **Décision modificative clôture de jeux** : Afin de régler la facture de la clôture du terrain de jeux il est nécessaire d'ouvrir les crédits budgétaires comme suit :

61521 - 3 800.00€

023 + 3 800.00€

021 + 3 800.00€

2128-095 + 3 800.00€

5 - **Délibération demande de subvention pour clôture** : Mr le Maire sollicite une subvention au titre de la Réserve Parlementaire auprès de Mr MARINI. La dépense prévisionnelle s'élève à 6 541.49€.H.T.

6 - **Délibération encaissement de chèque** : Chèque du Comité Régional de Tourisme de Picardie de 255,00€ pour la récompense du village fleuri.

7 - **Vœux date** : La date du Samedi 10 Janvier 2015 à 18h30 est retenue.

8 - **Travaux en cours** : BEIMO clôture des comptes.

9 - **Environnement Plantations vivaces** : Conseil auprès du CAUE pour le choix des plantes et poursuite par la commission de fleurissement.

10 - **Renforcement électrique Rue St Christophe** : Dossier retenu par le SEZEO, programmation 2014 ou 2015, participation communale Eclairage Public part commune 7 000,00€ + repose France télécom 3 500.00€.

11 - **Primes de fin d'année personnel communal** : Pas de changement pour Mr FAFET Philippe : 670.22€

- Mme NORTIER Christine : 210.00€ pour 7 mois

- Gratification Mr THOMASSIN Thierry : 210.00€ pour 6 mois

12 - Questions diverses :

- Affaire COLINOT souhaite faire jouer le droit de préemption de la Commune, demande proposition, terrain de 200M2. 2 autres propriétés concernées Propriété TAHON et DEBOURGE André.
- Affaire VOLKOFF désistement de celui-ci, affaire classée du Tribunal, envoi de document à l'assurance.
- Suite à l'augmentation du taux de nitrates qui est aux normes maximum (0,48 pour 0,50), réflexion prise sur le projet interconnexion reliant la commune à Tricot, Mr Javelot chiffre un projet le moins coûteux en passant par les chemins de plaine.
- Mr le Maire évoque les projets de mutualisation à venir surtout avec la Communauté de Communes.
- Mise en sommeil du Comité des fêtes au 31/12/2014, don à la commune de 3 000,00€.

Séance levée à 23h00